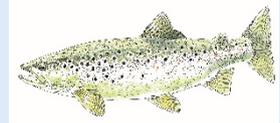


CONTEXTE RIVIERES DU MORVAN

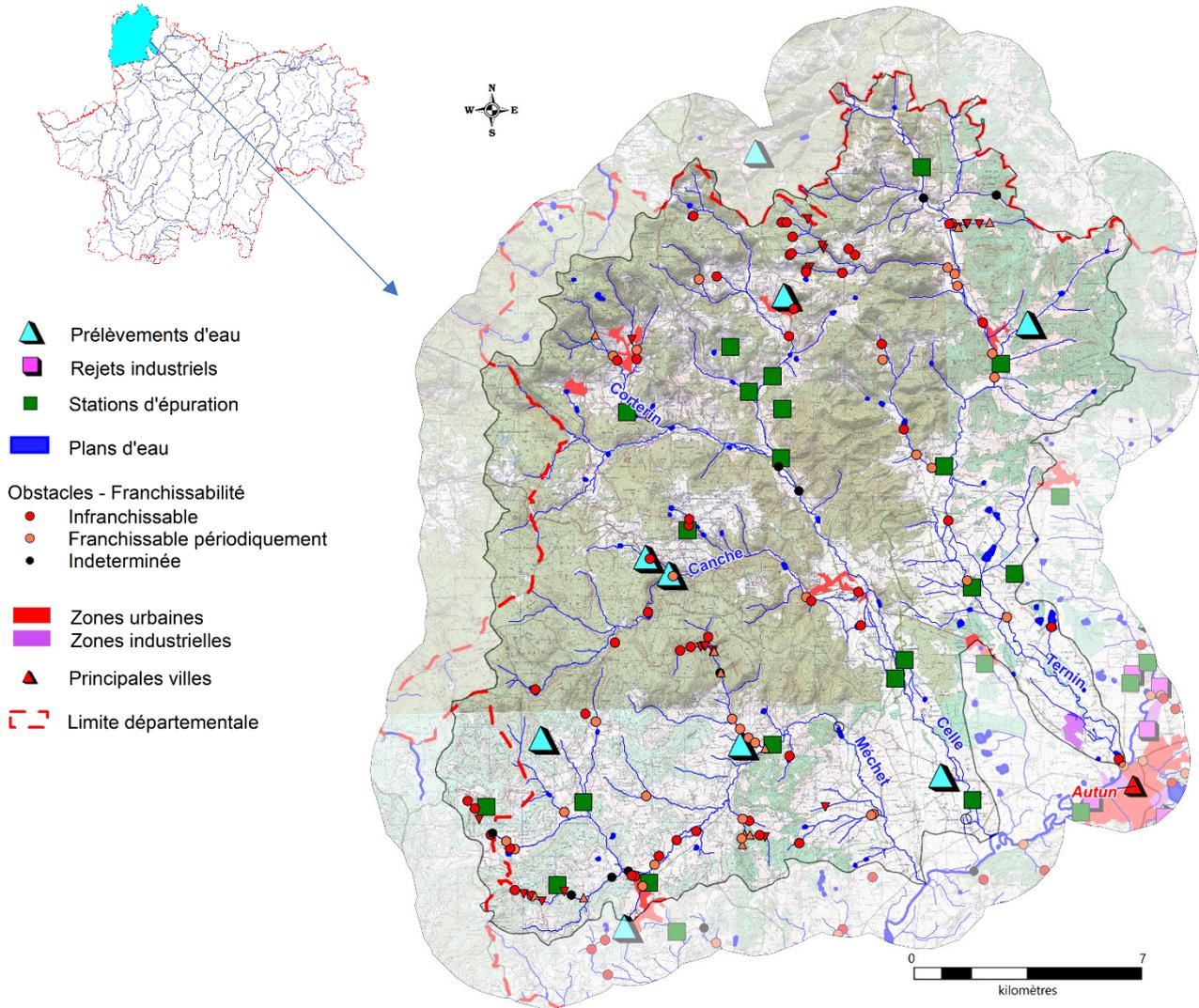
MORVAN 71.13 - S - PP



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le contexte piscicole des rivières du Morvan est constitué de trois principales rivières : le Ternin, la Celle et le Méchet. Ces rivières de première catégorie piscicole prennent leurs sources dans le territoire du Parc Naturel Régional du Morvan.

Leurs bassins versants sont occupés principalement par des forêts et des prairies. L'urbanisation est faible excepté à l'approche d'Autun.

Ces trois cours d'eau et un grand nombre de leurs affluents présentent les caractéristiques typiques de la zone à truite : une forte pente et un substrat grossier.

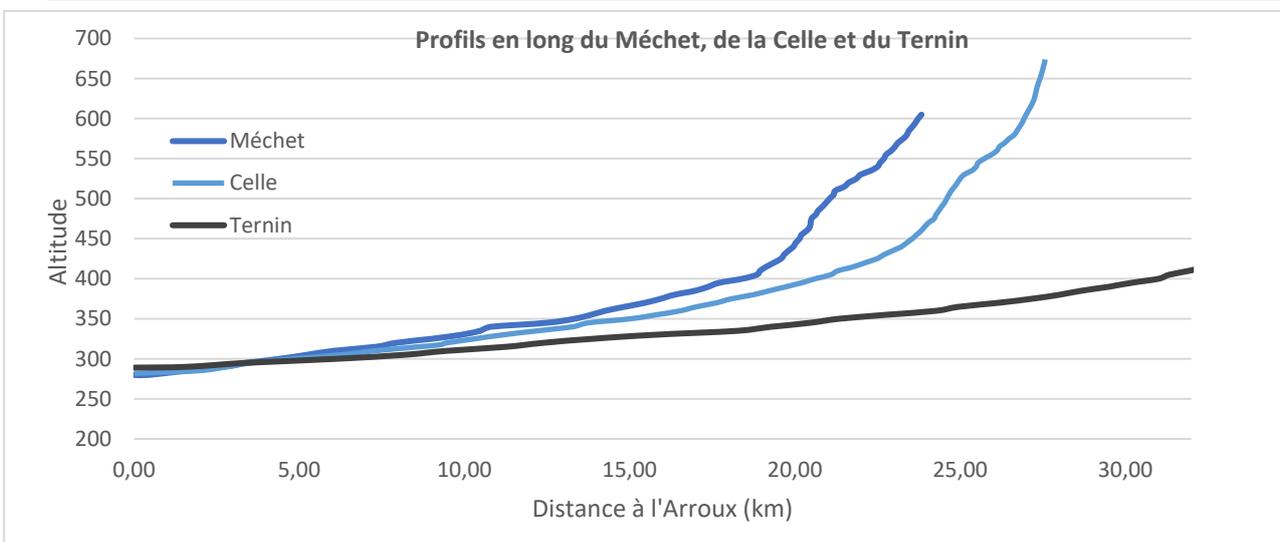
Les cours d'eau du contexte piscicole ont conservé de bonnes potentialités écologiques ce qui se traduit par la présence d'espèces sensibles et patrimoniales : truite fario, lamproie de Planer, vairon, chabot, lote ainsi que l'écrevisse à pieds blancs. Si ces espèces sont encore bien présentes dans les ruisseaux et rivières du secteur, leurs abondances peuvent être plus faibles qu'attendues en raison de quelques perturbations qui portent atteinte à ces milieux (absence de ripisylve sur les têtes de bassin, présence de plans d'eau, obstacles à la libre circulation piscicole).

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Le Ternin à la limite départementale (Chissey-en-Morvan) / Source de la Celle, commune de Saint-Prix / Source du Méchet, commune de Saint-Prix	Alt (m)	394 / 750 / 610
	Aval	Le Ternin à la confluence avec l'Arroux, commune d'Autun / La Celle à la confluence avec l'Arroux, commune de Monthelon / Le Méchet à la confluence avec l'Arroux	Alt (m)	293 / 290 / 280
Surface du contexte (km ²)	372,4	Linéaire total de cours d'eau (km)	517,3	
Cours d'eau principaux	LE TERNIN	Longueur dans le contexte (km)	32,2	
	LA CELLE		27,7	
	LE MECHET		23,9	
Affluents	Tous les affluents du Ternin, de la Celle et du Méchet dans le contexte			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	<u>Ternin</u> : Rive droite : la Gagère (7 km)			
	<u>Celle</u> : Rive droite : la Canche (15 km)			
	<u>Méchet</u> : Rive gauche : les Vernottes (5,7 km) / Rive droite : le Rebut (5 km), l'Argentolle (4,7 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

2. PENTES



Pentes moyennes (pour mille) : Ternin : 3 / Celle : 13 / Méchet : 13

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales :

	Le Ternin à Tavernay	La Celle à la Celle-en-Morvan
Q _{mnA5}	0,17	0,25
Module	3,64	2,99
Q _J (10)	52	35
Q _i (10)	62	41

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
Ruisseau de la Gagère à Chissey-en-Morvan	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible
Ru de Sommant à Sommant	Visible faible	Visible faible	Non visible
Ruisseau des Vernottes à La Grande-Verrière	Visible Acceptable	Visible Acceptable	Visible faible

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Anost, Autun, Chissey-en-Morvan, Cussy-en-Morvan, La Grande-Verrière, Laizy, Lucenay-L'Evêque, Monthelon, La Petite-Verrière, Reclesne, Roussillon-en-Morvan, Saint-Forgeot, Saint-Léger-sous-Beuvray, Saint-Prix, La Celle-en-Morvan, Sommant, Tavernay, Arleuf (58), Glux-en-Glenne (58)

Densité de population (hab./km²) : 34,3

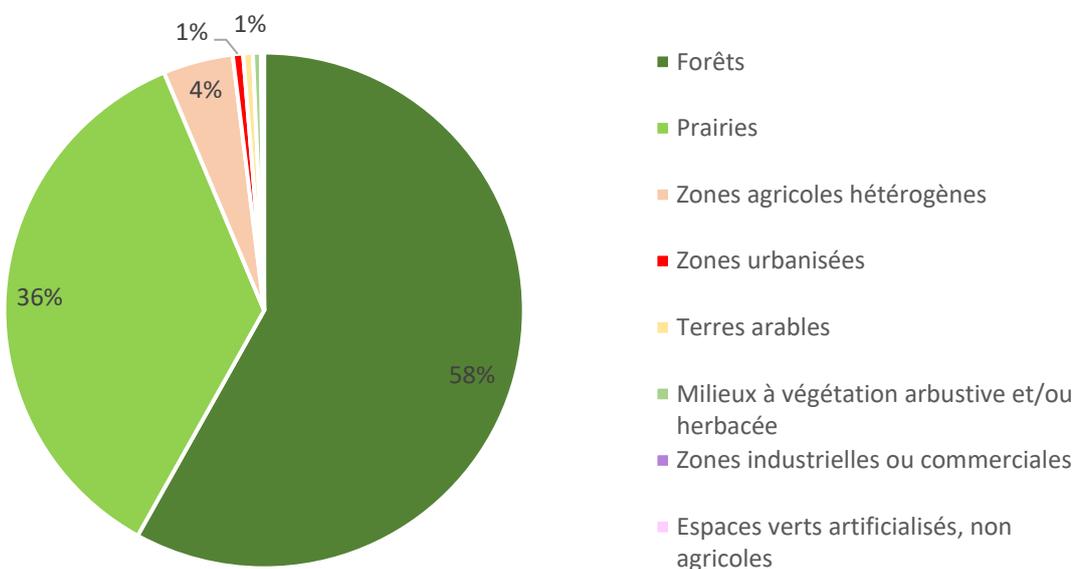
2. GEOLOGIE

Microgranites et granites à mica noir (amont bassins de la Celle et du Méchet)

Grès, argiles, coulées et tufs volcaniques / Granites à 2 micas (bassin du Méchet)

Grès, argiles et schistes bitumineux de l'Autunien (aval des bassins de la Celle et du Ternin)

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	39.6
Activité principale	Bovins viande
Cheptel / ha de communes	0.44
Part de la STH dans la SAU (%)	66.7

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
0471440S0003	Saint-Léger-sous-Beuvray/La Boutière	U	Filtre biologique	250	FRGR198	Le Méchet
0471349S0002	La Petite-Verrière/Lavault	U	Infiltration	50	FRGR196	Ruisseau de Cussy
0471349S0001	La Petite-Verrière/Bourg	U	Infiltration	50	FRGR196	-
0471009S0001	Anost/Bourg	U	Lagunage naturel	380	FRGR196	Le Corterin
0471509S0002	La Celle-en-Morvan/Changarnier	U	Lagunage naturel	80	FRGR196	La Celle
0471509S0003	La Celle-en-Morvan/Millioire	U	Lagunage naturel	500	FRGR196	La Celle
0471129S0001	Chissey-en-Morvan/Buis	U	Lagunage naturel	60	FRGR194b	Le Ternin
0471165S0001	Cussy-en-Morvan/Bourg	U	Lagunage naturel	200	FRGR196	Ruisseau de Cussy
0471223S0001	La Grande-Verrière/Bourg	U	Lagunage naturel	450	FRGR198	Le Méchet
0471266S0001	Lucenay-L'Évêque/Bourg	U	Lagunage naturel	290	FRGR194b	Ruisseau de Volmay
0471313S0001	Monthelon/Bourg	U	Lagunage naturel	180	FRGR196	La Celle
0471376S0001	Roussillon-en-Morvan/Bourg	U	Lagunage naturel	120	FRGR196	La Canche
0471440S0002	Saint-Léger-sous-Beuvray/Bibracte	U	Lagunage naturel	300	FRGR198	Le Méchet
0471472S0001	Saint-Prix/Bourg	U	Lagunage naturel	120	FRGR198	Le Méchet
0471527S0002	Sommant/Bourg	U	Lagunage naturel	250	FRGR194b	Le Ternin
0471535S0002	Tavernay/Chambois	U	Lagunage naturel	130	FRGR194b	Le Ternin
0471535S0003	Tavernay/Le Bourg	U	Lagunage naturel	150	FRGR194b	Le Ternin
0471165S0002	Cussy-en-Morvan/Villeboeuf	U	Lit bactérien-faible charge	65	FRGR196	Ruisseau de Cussy
0471165S0003	Cussy en Morvan/La Chaume	U	Lit bactérien-faible charge	95	FRGR196	Ruisseau de Cussy
35812801000	Glux-en-Glenne (58)	U	Lagunage naturel	250	FRGR0198	-

La station de la Celle-en-Morvan apparaît régulièrement en surcharge hydraulique (Observatoire de l'eau 2018,2017 et 2016) et est en surcharge polluante en 2015.

3. REJETS INDUSTRIELS

Aucune industrie à rejets polluants n'est identifiée sur ce contexte.

Nombre total d'ICPE : 2

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
Es-Pres (Cussy-en-Morvan)	83476		
La Fontaine du bon Dieu (Grande-Verrière)	21981		
Monthelon (Monthelon)	66782		
Source de la Presle (Roussillon-en-Morvan)	22185		
Source de L'Ecarie (Saint-Prix)	7226		
Source des Briles Bas (Grande-Verrière)	14595		
Source du Crot Morin (Saint-Prix)	1822		
Source du Glacon (Saint-Prix)	6923		
Source du Grand Mizieu (Roussillon-en-Morvan)	1605		
Souvert Puits 3 (Lucenay-l'Évêque)	346541		

Nombreux captages destinés à l'alimentation en eau potable (inférieurs à 10000m3/an) sur des sources. 9 captages de sources à Anost, 7 à Cussy-en-Morvan, 2 à la Grande-Verrières, 2 à Roussillon-en-Morvan, 1 à Saint-Prix et 4 à Lucenay-l'Évêque.

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m ²)	Nombre	Surface totale en eau (km ²)	Pourcentage de recouvrement
	103	0.49	0.13

6. OBSTACLES A LA CONTINUITÉ

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
MORVAN 71.13	119	37	68	3
Ternin	9 (0.3/km)	4	4	1
Celle	2 (0.1/km)	0	0	2
Méchet	6 (0.2/km)	2	4	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle / Parc Naturel	Parc Naturel Régional du Morvan		
Arrêté de protection de biotope	Absence		
Natura 2000	FR2600982 Forêts, landes, tourbières de la vallée de la Canche		
ZNIEFF	Type 1	260030482 RUISSEAU DES MALPEINES 260030478 VALLEE ET COTEAUX DU TERNIN ENTRE GOIX ET VAUCHEZEUIL 260030476 COTEAU DE LA VALLEE DE LA CANCHE A ROUSSILLON-EN-MORVAN ET LA CELLE 260020015 L'ARROUX D'ETANG A AUTUN 260014385 ETANG DE VAROLLES 260014384 TERNIN ET ARROUX 260014383 ROCHES ET RUISSEAU DE MONTCHARMONT A SAINT-PRIX 260005618 MILIEUX HUMIDES ET HETRAIES MONTAGNARDES DE LA CANCHE 260030390 BOIS DE L'ARCHEVEAU 260030387 BOIS ET BOCAGE DE LA PETITE-VERRIERE 260030373 RUISSEAU LA BIC A ANOST ET RUISSEAU LE GRAND VERNET A CUSSY-EN-MORVAN 260030365 PRES DES ROYS A ANOST 260030362 PRES DE CORCELLES ET RUISSEAU DE LA CORCELIERE A ANOST 260030358 BOIS ET BOCAGE DE SOMMANT 260030356 PRAIRIES SECHES DE LA VALLEE DU TERNIN 260020046 BOIS DE POIZOT ET VALLEE DE L'ARROUX A TAVERNAY 260014869 BOIS ET BOCAGE DE LA GRANDE-VERRIERE, ROCHES DE GLENNE 260005611 FORET D'ANOST ET SES RUISSEAUX 260006341 TOURBIERE DU GRAND MONTARNU 260005610 VALLEE DE LA GAGERE	
	Type 2	260014812 FORET D'ANOST ET MORVAN CENTRE ORIENTAL 260009939 MONTAGNE MORVANDELLE ET SON PIEMONT 260030466 MORVAN SUD EST 260014851 ARROUX, DREE ET TERNIN	
Décret frayères	Liste 1	Le Méchet, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arroux (Laizy) La Celle, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arroux (Monthelon) Le Ternin, ses affluents et sous-affluents dans le département de Saône-et-Loire	
	Liste 2 (APP)	Méchet : Le ruisseau de la Rèpe depuis la source jusqu'à la confluence avec le Rebout (Saint-Léger-sous-Beuvray)	

Décret frayères	Liste 2 (APP)	Le Crot Morin, ses affluents et sous-affluents depuis le lieu-dit Crot Morin jusqu'à l'aval immédiat du lieu-dit Montcharmont (Saint-Prix)
		Le ruisseau de Montcharmont depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Crot Morin (Saint-Prix)
		Le ruisseau de la Come, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'au ruisseau des Vernottes (La Grande-Verrière)
		Le ruisseau des Baudrans, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Vernottes (la Grande-Verrière)
		Celle : Le ruisseau le Grand Vernet, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'au pont de la route Le Prey - ancien moulin de Marey (Cussy-en-Morvan) Le Corterin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'au pont de Vaumignon (Anost) L'Anost, ses affluents et sous-affluents depuis le pont de Vaumignon jusqu'à la confluence avec la rivière Cussy (La Petite-Verrière)
Réservoirs biologiques	Le Méchet, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Arroux	
	La Celle, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Arroux	
	La Canche, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Celle	
	Le Ternin, ses affluents et sous-affluents depuis la retenue de Chambout jusqu'à la confluence avec l'Arroux	
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17		
Liste 1		
Méchet		
Le Mechet et ses affluents de la source à la confluence avec l'Arroux		
Celle		
La Celle de la source à la confluence avec l'Arroux		
Les affluents de la Celle en amont de la confluence avec le Corterin		
La Canche de la source à la confluence avec la Celle		
La Goulette et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Canche		
Ternin		
Le Ternin de la source jusqu' à la confluence avec l'Arroux		
Le Vauloin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Ternin		
Le ruisseau du Reuil et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Ternin		
Liste 2		
Méchet		
Le Mechet, de la source à la confluence avec l'Arroux		
Celle		
La Celle de la source à la confluence avec l'Arroux		
L'Anost de la confluence avec les Pechues à la confluence avec le Celle		
La Canche de la confluence avec le ruisseau de la Come à la confluence avec la Celle		
Ternin		
Le Ternin du barrage de Chamboux à la confluence avec l'Arroux		
PLAGEPOMI	<u>Enjeu « Anguille »</u> : « La réouverture de l'accès aux habitats de croissance de l'anguille et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. »	
	<u>Enjeu « Saumon Atlantique »</u> : « en priorité, de conserver et préserver la population de saumons sauvages ... Au vu des difficultés de réintroduction de saumon atlantique dans les rivières où il a préalablement disparu, il est essentiel d'empêcher la disparition du saumon de LoireAllier, qui marquerait selon toute vraisemblance au vu des connaissances techniques actuelles la fin de la présence d'une population de saumons sauvages dans le bassin de la Loire. »	
	<u>Enjeu « Lamproie marine »</u> : « Les effectifs de lamproie marine conduisent à retenir comme enjeu essentiel pour cette espèce sa préservation, afin d'assurer sa viabilité. »	

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

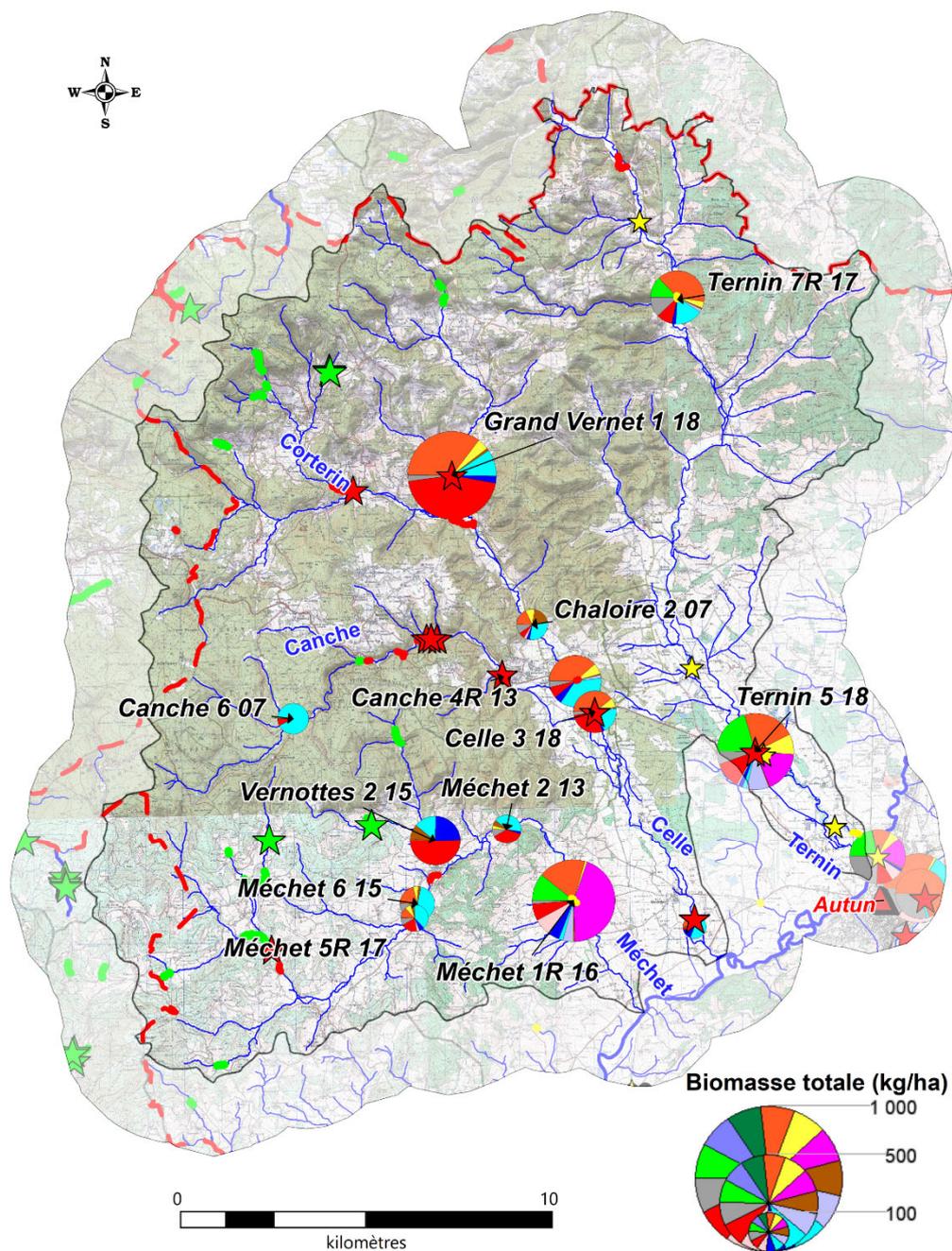
Structure de gestion	Syndicat Mixte des Bassins Versants Arroux et Somme (SMBVAS) / Parc Naturel Régional du Morvan EPCI : CC Grand Autunois Morvan
Document de gestion	Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée (2015-2019)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code	Nom						Type
	LE MECHET ET SES AFFLUENTS DEPUIS SAINT-PRIX JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARROUX						MEN
FRGR0198	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Très bon	Bon Etat	2015	ND	2015	ND	
	<i>Risque : -</i>						
	LE TERNIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DE CHAMBOUX JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARROUX						MEN
FRGR0194b	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Bon	Bon Etat	2015	ND	2015	ND	
	<i>Risque : -</i>						
	LA CANCHE DEPUIS ROUSSILLON-EN-MORVAN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA CELLE						MEN
FRGR0197	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Bon	Bon Etat	2015	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : -</i>						
	LA CELLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARROUX						MEN
FRGR0196	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Très bon	Bon Etat	2015	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : -</i>						

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)



Légende :

ESPECES PISCICOLES

	BAF		SPI
	BLN		TRF
	BRO		VAI
	CHE		VAN
	GOU		Espèces cibles
	HOT		Autres espèces
	LOF		

ESPECES ASTACICOLES

- Espèce autochtone**
Ecrevisse à pieds blancs
-  Observation ponctuelle
 -  Prospection linéaire
- Espèces invasives**
Ecrevisse de Californie
-  Observation ponctuelle
 -  Prospection linéaire
- Ecrevisse américaine**
-  Observation ponctuelle
 -  Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Salmonicole
Etat fonctionnel	Peu Perturbé
Espèce(s) repère(s)	TRF
Espèce(s) cible(s)	ANG, APP, CHA, LOT, LPP, LPM, SAT

Espèces présentes	CHA, TRF, LPP, VAI, CHE, LOF, GOU, SAT**, SPI, BAF, PER, PES, GAR, VAN, HOT, LOT, ABL, ANG, OBR*
Autres espèces capturées	PCH, CCO, TAN, BRE
Espèces protégées et/ou menacées	APP, LPP, TRF, VAN ANG (CR), LOT (VU), LPM (NT), SAT (VU)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : PFL, OCL
Espèces migratrices	ANG, SAT
Espèces invasives	OCL, PFL, PCH, PES

*Espèce non présente naturellement (issue de repeuplement) / **Principalement issu de repeuplement

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B3 à B6
----------------------	---------

	Station	Date	Score IPR	NTT	Repère	Espèces cibles				
					TRF	CHA	LPP	LOT	ANG	SAT
Termin	Ternin 7	23/05/2017	7	B5	1	5	5	0	0	P
		28/06/2016	9	B5	1	3	4	0	0	P
		18/06/2015	7,5	B5	2	4	3	0	0	P
	Ternin 3	27/09/2010	12,7	B5,5	1	2	0,1	0	2	P
	Ternin 5	29/08/2018	14	B6,0	1	1	5	2	0	P
Celle	Grand Vernet 1	31/08/2018	14,6	B4,5	1	4	5	0	0	
		03/10/2007	12,7	B4,5	1	3	2	0	0	
	Chaloire 2	03/10/2007	13	B4,5	1	1	1	0	0	P
	Celle 3	29/08/2018	11,2	B5	1	1	4	3	0	P
		27/09/2010	14,1	B5	1	1	1	0	0	P
	Celle 1	02/08/2016	7	B5,5	1	1	3	0	0	P
		08/10/2015	5,7	B5,5	1	2	3	0	0	P
		17/09/2012	6,8	B5,5	1	5	3	0	0	P
	Canche 6	09/10/2007	15,8	B3	3	1	0	0	0	
		29/08/2013	11	B5	3	3	5	0	0	P
	Canche 4	06/09/2012	12,6	B5	2	3	1	0	0	
		03/10/2007	14,6	B5	1	2	2	0	0	P
Canche 7	27/09/2010	9,8	B5	2	3	3	0	0	P	

	Station	Date	Score IPR	NTT	Repère	Espèces cibles				
					TRF	CHA	LPP	LOT	ANG	SAT
Méchet	Méchet 5R	23/05/2017	6,5	B3,5	3	5	5			
		01/07/2016	6,5	B3,5	2	5	5			
		18/06/2015	7,9	B3,5	3	5	3			
	Méchet 3	08/10/2013	11,5	B4,5	1	2	3	0	0	P
	Méchet 6	08/10/2015	6,9	B4,5	2	3	2	0	0	P
		08/10/2013	8,4	B4,5	1	3	2	0	0	P
		18/09/2012	10,6	B4,5	2	3	2	0	0	
	Méchet 2	08/10/2013	11,1	B4,5	1	3	1	0	0	
		18/09/2012	8,2	B4,5	1	4	4	0	0	
	Méchet 1R	02/08/2016	14,7	B5,5	1	3	3	2	0	
	Vernottes 2	08/10/2015	19,9	B3,5	1	2	5	0	0	

Classes d'abondances (DR5, CSP)

	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	1 ^{ère} Catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Le Ternin à Lucenay-L'Evêque : 1950 m Réserve du Grand Vernet à Cussy-en-Morvan : 5000 m Réserve de Chenelet-Creseveau à Anost : 2000 m
Gestionnaires	AAPPMA d'Anost AAPPMA de Lucenay AAPPMA d'Autun
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	SDF	TAC	TRF	SAT (Conservatoire National du Saumon sauvage)
Le Méchet, le Ternin, la Celle et la Canche		x	x	x
La Chaloire et le Grand Vernet			x	
La Corcelière, le Corterin et le ruisseau de Cussy	x		x	

X. DIAGNOSTICS

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
		*R	*A
	<u>Détails</u>		
HYDROLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements d'eau au niveau des sources -> Impact non quantifié. - Présence d'étangs (Assecs observés sur le ruisseau de Sommant en aval de l'étang (Réseau ONDE)). - Bassin sensible aux étiages. 	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Stations de suivis RCS, RCA : qualité bonne à très bonne pour tous les paramètres (excepté la température). - La retenue de Chamboux (Côte-d'Or) impacte la qualité physico-chimique du Ternin amont. 	FAIBLE	FAIBLE
THERMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Les températures mesurées en 2018 sur le Grand Vernet et la Celle aval apparaissent limitantes pour la truite fario (températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds supérieures à 19,5°C). - Le régime thermique du Grand Vernet apparait particulièrement dégradé (étangs / ripisylve dégradée). - Régime thermique peu favorable aux populations de truite sur le Méchet aval et ses affluents (Vermenot, Vernottes). - Pas de données sur le Ternin / Impact probable des étangs. 	FORT	FORT
MORPHOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> - Morphologie assez bien préservée et adaptée aux populations de truites. - Ripisylve ponctuellement absente et/ou dégradée sur certains secteurs. - Piétinement bovin. 	FAIBLE	FAIBLE
CONTINUITE	<ul style="list-style-type: none"> - 119 obstacles sur le contexte Morvan dont 68 totalement infranchissables. - Enjeux migrateurs et truite. 	FORT	FORT

*R : Recrutement, A : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Chaloire, Grand Vernet et affluents Méchetl)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
			Diminution de la capacité auto-épuratoire
	Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
			Ensablement
	Agriculture, loisirs	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
	Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Introduction d'espèces non électives du milieu
			Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
Sylviculture	Présence de résineux (Ponctuel / Bassin de la Canche et amont Méchet)	Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous	
		Acidification du milieu	
			Colmatage du substrat

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs annexes	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseau Celle-en-Morvan / ANC	Elargissement du cours d'eau
			Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
	AEP	Prélèvements d'eau (Diffus / Tous les cours d'eau (Sources))	Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)
	Elevage	Drainage superficiel des parcelles agricoles (Ponctuel / tout le contexte)	Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
	Elevage	Pollution diffuse (Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
Elevage	Rejets d'élevage ponctuels (Tout le contexte)	Apport en produits azotés et phytosanitaires	
		Diminution de la qualité de l'eau	
		Colmatage du substrat	

Etat fonctionnel du contexte : Peu perturbé

XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

1. SECTEURS A PRIORISER

Têtes de bassins où la ripisylve est dégradée : bassin de la Celle (Grand Vernet, Corterin, Ru de la Bic, Ruisseau des Billons, Ru de Davel), Méchet (Argentolles, Briles)

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021	
1	Restauration de la ripisylve et de la morphologie	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Ensemble du contexte / <u>Méchet</u> : Vermentot, Vernottes, Combes du diable, les Briles), <u>Celle</u> : Grand Vernet et affluents de la Celle, <u>Ternin</u> : affluents	FRGR0198, FRGR0194b, FRGR0197, FRGR0196	MIA02	
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été				
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations					
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, Rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte / <u>Ternin</u> : Seuil du pont de Tavernay, Seuil de la Charmoy, seuil du moulin Guidon / <u>Celle</u> : Seuil du moulin d'île d'Elbe sur le ruisseau de la Bic / <u>Méchet</u> : microcentrale du Piejus.	MIA3		
	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	-	Affluents Ternin, Celle, Méchet		MIA0401
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"				
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-				
Veiller au respect des débits réservés		Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage					

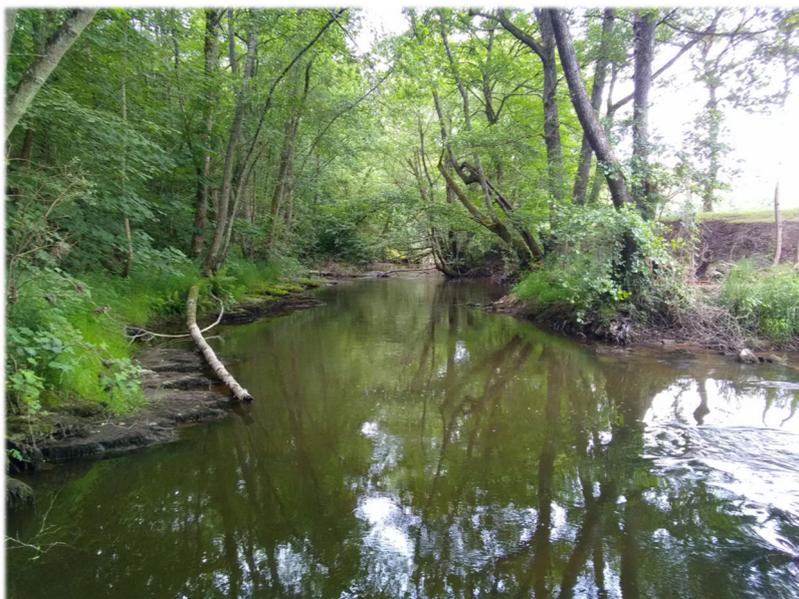
Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1 (Suite)	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Celle : Têtes de bassins du Corterin, de la Corcelière, <u>Méchet</u> : Tête de bassin du Méchet, ruisseaux du Rebout, de l'Argentolle, et des Vernottes	FRGR0198, FRGR0196	MIA02
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique				
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, Favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Tout le contexte	FRGR0198, FRGR0194b, FRGR0197, FRGR0196	
Conserver les prairies inondables							
2	Limiter l'impact de la sylviculture	Limiter les plantations de résineux en bords de cours d'eau, éviter les coupes rases sur de grandes surfaces, replanter rapidement après	Limiter le colmatage et l'acidification des milieux	Favoriser les espèces lithophiles en limitant le colmatage des frayères et des habitats	Celle : BV Canche	FRGR0197	
	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces pollu-sensibles	Tout le contexte	FRGR0198, FRGR0194b, FRGR0197, FRGR0196	
		Plantation de haies et de ripisylve Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
Gestion des étiages	Etudier l'impact des prélèvements souterrains sur le débit des cours d'eau, limiter les prélèvements	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage	Têtes de bassins	FRGR0198, FRGR0194b, FRGR0197, FRGR0196		
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces pollu-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC		ASS030200
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents			Tout le contexte		

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Affluents peu connus du Ternin, de la Celle et du Méchet
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi des populations de lote	Améliorer les connaissances pour mieux comprendre la dynamique des populations, prioriser les actions de restauration des milieux	Cours principaux du Méchet, de la Celle et du Ternin (secteurs médian et aval)
	Suivi de la dynamique des populations de truite	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Tout le contexte
	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs : actualiser les données astacicoles et prospections complémentaires	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux	Affluents non prospectés

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

GESTION PATRIMONIALE	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Des populations de truites fonctionnelles sont présentes sur ce contexte. Afin de ne pas perturber ces populations, aucun déversement n'est préconisé sur ce contexte.
Cas particulier	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des truites arc-en-ciel sur les secteurs où la pression de pêche est forte. Afin de ne pas perturber les populations en place les déversements de truite fario sont à proscrire.



Le Ternin à Tavernay